

25<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

25<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Dans son fâcheux discours de Chalons, M. Paul-Faure tente vainement de rejeter sur d'autres la responsabilité qui incombe tout entière au gouvernement.

Mon Dieu, je ne dis pas qu'avant le gouvernement actuel on a toujours administré les finances de l'Etat dans la stricte observation des bonnes règles dont la première est de ne pas dépenser plus qu'on ne peut recevoir. Mais quand on y manquait, on savait qu'on y manquait ! On se sentait coupable et qu'il ne faudrait pas longtemps persévérer dans l'erreur. Quand Socrate avait commis quelque sacrilège, il était tourmenté par la voix de son démon familier jusqu'à ce qu'il eût entonné la « palinodie » réparatrice. De même nos ministres des finances, après de trop graves infractions, s'entendaient rappeler au devoir par des inquiétudes qui ne se laissent pas aisément apaiser.

Et l'on s'efforçait d'y revenir ! A la grande risée des socialistes qui taxaient ces scrupules de « bourgeois », ce qui est définitif, irrévocable et sans réplique.

Avoir de l'argent en caisse pour payer les frais qu'on fait, c'est en effet « du dernier bourgeois » comme on dit chez Molière, et il faut être enrôlé jusqu'aux yeux dans la vieille routine pour avoir encore de pareils préjugés.

Ainsi parlait, ou à peu près, M. Vincent-Auriol quand son mauvais destin lui mit en mains la direction de nos finances. Comme il croyait peut-être ce qu'il disait, ou comme il croyait qu'il le croyait, il se laissa d'abord entraîner à cette folie dépendante qu'on nous assurait être le dernier mot de la sagesse. Mais à la place où il est maintenant, la réalité ne se laisse pas longtemps méconnaître. Il y a des nécessités, comme il y a des grâces d'Etat.

Impossible de se soustraire à cette obligation : il lui fallait de l'argent ! Pour s'en procurer, il a imité ses prédécesseurs qu'il avait tant railés. Mais il les a imités, contrairement au conseil du poète, par leur mauvais côté. Il cherche à emprunter.

Le ministre des finances a donc lancé un emprunt. Ce serait, semble-t-il, le moment de ne pas faire le Croquemitaine et de ne pas mettre en fuite les gens auxquels on demande leur argent pour fournir à l'Etat les moyens de vivre.

Or, pendant que M. Vincent-Auriol et M. Léon Blum font appel à la confiance publique, M. Paul-Faure, lui, fait appel à la menace. En sa qualité de ministre d'Etat — car il l'est ! — il se transporte en province et se rend officiellement dans sa circonscription pour tenir un langage d'excitateur et presque d'émeutier. Jusques à quand laissera-t-on cet écorché se promener sans gardien et périr en liberté ?

Dans un banquet officiel, il a comme désigné du doigt à la colère des foules les personnages et les sociétés qu'il accuse de lèse-socialisme et qu'il condamne sans appel. Ayant ainsi dénoncé « quelques centaines de privilégiés », il les déclare par avance auteurs de la banqueroute dont il brandit le spectre hideux aux yeux épouvantés des épargnants. Il s'écrie : « Quant à l'épargne française, elle « fera bien de ne pas écouter ceux « qui rêvent de revenir au pouvoir « après une catastrophe financière « qu'ils auraient eux-mêmes provoquée, parce que c'est elle qui en « serait d'abord victime. »

La sottise malfaisante d'un tel propos ne diminue pas sa culpabilité. Faire croire aux épargnants que des concluyants méditent, pour embêter le gouvernement, de les ruiner en provoquant une catastrophe financière qui ruinerait tout le monde, c'est stupide. Ce qui ne l'empêche pas d'être révoltant. Et M. Paul-Faure, essayant de rejeter sur d'autres une responsabilité qu'il redoute pour lui-même, oblige à lui dire que si ce terrible malheur s'abattait sur notre pays, c'est le gouvernement dont il fait partie qui l'y aurait attiré.

Cette thèse, que M. Paul-Faure a exposée à Chalons-sur-Saône en termes presque ingénus, nous la voyons

poindre depuis quelque temps dans les propos ministériels. Elle ne s'applique pas seulement à l'emprunt, mais à toute la politique gouvernementale. C'est l'échappatoire prudentement ménagée. Elle se résume en ceci : le bien, c'est nous ! le mal, c'est les autres ! Si nous réussissons gloire à nous ! Si nous échouons, honte et malheur aux autres !

« Si », a dit M. Paul-Faure dans ce même discours, « si l'emprunt actuel ne réussissait pas et si d'autres mesures financières s'avéraient insuffisantes pour permettre à l'Etat français d'assurer la marche normale des services, alors qu'on prenne garde au hideux spectre de la banqueroute. Dans cette hypothèse, croyez-moi, le franc ne sera pas plus abrité dans un coffre-fort fermé que dans un tiroir verrouillé ou dans un bas de laine dissimulé dans un coin d'ombre. »

A cette intimidation ministérielle, il faut d'abord opposer le langage, les sentiments et les actes d'un bon citoyen français et républicain : nous désirons ardemment, pour le bien du pays, que l'emprunt actuel réussisse magnifiquement ! S'il ne dépendait que de nous, les coffres de l'Etat seraient pleins à déborder.

Mais, encore une fois, s'il en était autrement, si la politique financière du gouvernement échouait, de qui serait-ce la faute ?

Les socialistes auraient-ils admis de porter la responsabilité des échecs gouvernementaux quand ils étaient dans l'opposition, où ils déployaient tant d'acharnement, tant de haine et, souvent, tant de mauvaise foi ? Non, n'est-ce pas ? Et ! bien, aujourd'hui, ils sont au pouvoir, ils dirigent les affaires de la France, ils font ce qu'ils veulent, personne ne le gêne ! Et ils voudraient nous faire admettre qu'ils sont innocents du mal qu'ils y font !

Ainsi, ce serait trop commode ! Les socialistes ne seraient jamais responsables. Ni quand ils sont dans l'opposition ! Ni quand ils sont au pouvoir !

Seulement, ça ne prendra pas ! On voit ce qu'on voit. Et l'on pourra faire beaucoup de reproches à l'opposition, sauf celui de s'être trop « opposée »...

Emile LAPORTE.

o-o-o

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

## Voyageons français

Il est assez étonnant, lorsque l'on circule sur les routes de France, de voir à l'entrée de nos villages, les grandes affiches touristiques allemandes aux légendes tentatrices : « L'Allemagne vous invite... L'Allemagne vous attend, etc... » Il est indéniable que la propagande allemande s'intensifie de plus en plus. Les Français sont littéralement assaillis de lettres, de tracts, de brochures photographiques qui vantent les beautés de l'Allemagne touristique tant du point de vue des paysages et excursions que du confort des hôtels et la variété des distractions.

Cette publicité est, certes, extrêmement coûteuse, mais le III<sup>e</sup> Reich ne possède-t-il pas la confiance des banques étrangères, s'imagine-t-il par ce procédé à drainer chez lui des capitaux français grâce à l'afflux de nos compatriotes ?

Mais les Français peuvent-ils envisager que cet argent versé aux quatre coins de l'Allemagne serve aux fins que chacun sait ?

D'autre part, combien sont revenus désenchantés par la vie plus chère et les frais supplémentaires qui grevèrent lourdement leur budget de voyage !... Certes, le désir d'aller vers les pays étrangers est un des plus représentatifs de notre époque, l'après-guerre ayant grâce à la vulgarisation de l'automobile, depuis la première 5 CV jusqu'à la moderne Simca, permis de découvrir les « plus beaux endroits pittoresques » de notre France. Mais, puisque l'habitude des voyages sur mer se répand de plus en plus, pourquoi ne pas songer que nous avons la flotte commerciale la plus belle du monde et que des bateaux magnifiques, portant pavillon français, peuvent nous permettre de visiter les terres les plus lointaines ?

En fait, les croisières offrent bien la solution idéale pour concilier l'intérêt national et les désirs d'évasion de chacun, car elles permettent de faire travailler toute une catégorie de Français,

## Informations

### En Espagne

Les rebelles casernés à Loyola dans la banlieue de Saint-Sébastien se sont rendus sans conditions.

Après la reddition, on a appris que le capitaine Ferrer, devenu fou pendant le siège par les forces régulières, avait été abattu par ses camarades.

C'est le capitaine Ferrer qui commanda le peloton chargé d'exécuter la sentence de mort prononcée contre le capitaine républicain Galan qui s'était révolté à Jaca avec son camarade Garcia Hernandez, peu avant l'écroulement de la monarchie. Le capitaine Ferrer avait donné le coup de grâce au capitaine Galan.

### Les rebelles de Tolède se sont également rendus

#### La bataille d'Estepona

On estime maintenant que le total des victimes de la bataille d'Estepona se monte à plus de 600 morts et à 1.200 blessés. On attribue 400 morts aux partisans du gouvernement.

L'arrière-garde des troupes gouvernementales se livre maintenant à une lutte acharnée aux abords de la ville qu'entourent les rebelles. Les forêts avoisinantes sont en feu.

#### Déclaration du général Moia

Le général Moia, commandant les forces insurgées sur le front Nord, a déclaré à des journalistes qu'à la suite des victoires remportées ces jours derniers « par les éléments sains espagnols », la prise de Madrid n'était plus qu'une question de temps.

« La chute de Madrid, a ajouté le général Moia, signifiera la fin définitive du Front populaire espagnol. »

« Une fois la victoire remportée, nous formerons une Espagne fortement armée qui prendra sa place aux côtés d'autres grandes puissances étrangères. Il est évident que nous ne collaborerons qu'avec les nations gouvernées par des éléments aussi sains que les nôtres. »

#### Bombardé par un avion espagnol

Le commandant du steamer « Saumur » vient d'informer son armateur, M. Léon Vieljeux, maire de La Rochelle, que dans le détroit de Gibraltar, à midi, le navire, qui se rendait d'Alger à Bordeaux et La Rochelle, avec un cargaison de marchandises diverses, avait été bombardé par un avion espagnol. Quatre bombes sont tombées à proximité du bateau, dont deux à environ 50 mètres.

Un navire américain a été bombardé dans des conditions semblables.

M. Vieljeux va adresser une protestation au ministre des affaires étrangères.

#### Journaliste français tué

Un avion transportant un reporter, M. Guy Mazières, qui survolait en avion la zone rebelle, a essuyé des coups de feu. L'avion ayant été atteint, s'écrasa au sol.

M. Guy Mazières a été tué sur le coup. Le pilote blessé, a été transporté à Gibraltar.

#### L'évacuation des étrangers

Le « Sidi-Brahim », courrier d'Alger, qui a fait escale à Barcelone, a ramené 900 réfugiés. Le croiseur anglais « Gypsy » a ramené 75 Anglais, 14 Américains, 8 Allemands.

#### 1.260 kilos d'or

L'aviateur Cotorillo est arrivé au Bourget, venant de Madrid, à bord d'un avion dans lequel se trouvaient quatre passagers et 1.260 kilos d'or en lingots.

#### A la Chambre

Dans la séance de mardi matin, la Chambre discute les interpellations sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour enrayer la crise du tourisme. M. Gérard indique que le nombre des touristes est 11 fois plus élevé en Italie qu'en France, actuellement. Fait à peine croyable, dit-il, la France, sous forme d'exonération de la taxe sur le chiffre d'affaires, accorde une prime aux agences qui font voyager les Français à l'étranger. MM. Gerente et Boucher présentent diverses observations. M. Spinasse, ministre de l'économie nationale répond. Il déclare que le tourisme sou-

depuis les matelots jusqu'aux cuisiniers — dignes conservateurs des vieilles traditions de la cuisine française — et tous ceux qui s'ingénient à rendre la vie à bord des plus attrayantes.

Est-il juste que la plupart des gouvernements dépendent l'exportation des plus minimes capitaux à leurs ressortissants et profitent de ceux apportés par les touristes français — quand notre pays est frustré de la majeure partie de l'apport des voyageurs étrangers ?

Toute politique d'économie nationale doit être basée sur un égoïsme raisonné. Et, comme en ce moment, les sorties de devises étrangères sont violemment surveillées... Français ! voyageons français.

Armand AVRONSART.

cial doit être développé. La réorganisation de l'hôtellerie française s'impose. L'ordre du jour pur et simple est voté. Dans la séance de l'après-midi, la Chambre valide l'élection de M. Brunet, réélu député de la Réunion, puis discute la proposition de loi relative au moratoire pour les commerçants. Le débat est renvoyé à une séance ultérieure.

### Au Sénat

Le Sénat, dans la séance de mardi a discuté une proposition tendant à renforcer l'obligation scolaire et à prolonger la scolarité de 13 à 15 ans dans l'enseignement primaire et un projet relatif à l'obligation de l'enseignement primaire. C'est le projet de loi sur la scolarité. Il est adopté par 215 voix contre 76. Puis le Sénat discute le projet de loi voté par la Chambre et portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1936. Le projet est adopté par 237 voix contre 1.

### EN PEU DE MOTS...

— Un autocar se rendant de Hof à Leipzig a capoté, près de Plouen. Il est tombé dans un ravin de 6 mètres de profondeur. 29 personnes ont été gravement blessées.

— Un avion de bombardement de la 22<sup>e</sup> escadre, en garnison à Chartres, effectuant des essais de moteur à grande hauteur au-dessus de la commune d'Aulnay-sur-Auneau, est tombé. Les 4 occupants ont été tués.

— D'après des nouvelles reçues de Lima, le gouvernement péruvien aurait découvert un complot révolutionnaire qui devait éclater à l'occasion de la Fête Nationale. Plusieurs arrestations ont été opérées.

— Un violent orage s'est abattu sur Londres mardi faisant des dégâts considérables et causant la mort d'un vieillard dont le cadavre a été retrouvé dans un faubourg de la capitale. Plusieurs maisons ont été frappées par la foudre.

— A Vladivostok, une apprentie parachutiste, nommée Manicheva, ne pouvant se résoudre à quitter l'aile de l'avion pour sauter fit perdre l'équilibre à l'appareil qui s'écrasa sur le sol.

— Mme Maury, mère d'un lieutenant du 43<sup>e</sup> d'infanterie, à Lille, a assommé sa bru, d'un coup de bouteille, puis a pendu la malheureuse à une porte.

## NOS ÉCHOS

### Des prix.

En Amérique, ce n'est pas au figuré que l'on estime ce que vaut un homme : cela se chiffre en dollars.

Dans ce pays, tout a un prix. C'est ainsi qu'il y a un cours très précis de l'autographie.

Une signature du roi Edouard VIII vaut 15 à 25 dollars. Celle de Mussolini, 30 à 48 dollars. La signature de l'ex-Kaiser Guillaume II ne vaut que 5 dollars. Celle du président Roosevelt, 5 à 20 dollars ; de Bernard Shaw, 40 dollars ; de Lloyd George, 1 dollar et de Shirley Temple, 25 cents seulement.

C'est quelle a encore le temps d'un donner, des signatures, « cette piteuse », comme dit Marquis.

### Mise au point.

Le soupirant timide. — Oh ! mademoiselle, je vous ai vue bien souvent.

La jeune fille consciente et organisée. — Et où cela, monsieur ?

Le soupirant timide : — Dans mes rêves.

La jeune fille consciente et organisée. — Dans ce cas, vous avez dû y voir aussi maman et papa, car je ne vais nulle part sans eux.

### Terrible notion.

Le marquis de Titchfield, député conservateur, est terrible.

L'autre jour, à la Chambre des Communes, le marquis se leva de son banc et déclara à voix basse :

— Je fais une humble suggestion pour l'imposition d'une nouvelle taxe sur les bâtons de rouge aux lèvres et les cosmétiques.

Le chancelier de l'Échiquier de murmurer :

— Je considérerai cette suggestion avec la plus grande attention.

Dans les milieux féministes de la capitale anglaise, on se demande aujourd'hui si en face de cette situation grave, il ne serait pas utile d'envoyer une délégation à la charmante princesse Marina, duchesse de Kent, qui certainement, pense-t-on, ne restera pas insensible aux protestations contre l'impôt sur les fards.

### Technique.

Mme Creta Witten, de Berlin, avait mis au monde trois garçons, il y a cinq ans. Elle était de nouveau enceinte cette année. Encore trois garçons d'un coup.

Le Führer est enchanté : encore un triomphe de l'inégalable technique allemande !..

## CROISIÈRE DE PRINTEMPS (Vénétie — Dalmatie — Hellade)

(Suite)

### VI. — En Argolide : Nauplie, Mycènes, Argos, Tyrinthe

11 avril : Le régime normal des croisières comporte deux activités indépendantes et même opposées. Durant le jour, les passagers s'agitent et le bateau se repose. Au cours de la nuit, situation inverse : le navire travaille, ses hôtes réparent leurs forces. Quand ces derniers sortent, au matin, de leurs cabines et reprennent possession des ponts fraîchement lavés et luisants de leurs cuivres et de leurs nickels, soigneusement astiqués, ils se trouvent loin de l'escale de la veille, en présence de nouveaux paysages.

Tandis que nous dormions, le Prince-Pierre marcha depuis hier soir à bonne allure. Il longea la côte occidentale du Péloponèse, passa au large de Navarin, doubla le cap Akritas à la pointe de la Messénie et le promontoire du Ténare au cap Matapan. Puis ayant franchi le détroit qui sépare l'île de Gythère du continent, il contourna le cap Malée et tendit sa route vers le nord. Les rivages que nous voyons maintenant se succèdent ceux de la Laconie et de l'Arcadie orientale. Puis nous pénétrons dans le golfe de Nauplie. Le spectacle est ravissant. Entre la terre et nous, une mer du plus délicat et du plus transparent azur. Un resplendissant soleil frappe de tous ses rayons une suite ininterrompue de montagnes escarpées aux cassures rougeâtres. Des villages s'allongent sans peur sur les éperons rocheux, dont ils éponnent les formes. Très souvent, les versants se terminent en a-pics. Quand ils se décident à finir moins brusquement, de petits ports de pêche et de cabotage s'installent à leurs pieds. Ainsi nous apparaissent les môles et les jetées rudimentaires de Léonidion et d'Astros. Le golfe se resserre. A gauche, le rivage s'aplanit, jalonné de tours. C'est dans cette dépression annonciatrice de la grande plaine d'Argos que la tradition situe l'emplacement des marais de Lerne. Heraclès les dessécha. L'Argolide, d'ailleurs, le vit accomplir bien d'autres exploits. Némée et le lac Stymphale se trouvent vers le nord, à courte distance de Mycènes, le berceau du prodigieux héros se plaçant à Tyrinthe. N'était-il pas tout indiqué qu'il opérât le meilleur de ses travaux dans son propre pays ?

Le Prince-Pierre se rapproche du bord oriental du golfe. Il double encore une pointe. Nous voici dans la baie de Nauplie. Elle égale en lumineux éclat les plus belles de celles que je connais en Méditerranée, celle d'Ajaccio par exemple, voire celle de Naples. Pour mieux contempler la radieuse courbure finale du golfe et la somptueuse plaine d'Argos, la ville tourne délibérément le dos au large, elle s'étale en amphithéâtre sur le flanc nord de la presqu'île abrupte que couronnent les remparts de la citadelle d'Ich-Kalé. A gauche et légèrement en retrait, un rocher de plus de deux cents mètres de hauteur porte sur sa crête une autre forteresse plus vaste encore. Un troisième fort, quelque peu ébréché mais fort imposant remplit exactement de ses murs sombres un îlot situé à deux ou trois encablures à peine de l'entrée du port.

Précédée, entourée, dominée par tant de massifs et sourcilieux ouvrages militaires, Nauplie devrait, semble-t-il, présenter un front sévère.

Rien de plus souriant, au contraire, que cette petite cité claire, dont les maisons environnées de verdure s'étagent

pour mieux voir briller au soleil le bleu léger des eaux de la baie, le vert profond des champs de Tyrinthe, les neiges étincelantes de l'Haghios Ilias.

A neuf heures — sept heures de France — le bateau est à quai et l'échelle de coupée descendue. Comme toujours, un escadron de quarante voitures nous attend, rangé en bataille, ni plus reluisant ni plus minable que les précédents.

Nous partons, frôlons la gare, virons à gauche devant le faubourg de Pronia. Nous voici dans cette campagne que, par dessus les flots, regarde Nauplie. Je ne pense pas qu'il existe en Grèce beaucoup de champs comparables à ceux de l'Argolide. Cette large plaine, entourée de montagnes sans grande altitude, majestueuses néanmoins par leurs formes, est d'une fertilité de terre promise. De vastes carrés de fèves y alternent avec d'immenses étendues de céréales. Nous ne sommes pas encore à la mi-avril et déjà on fauche des seigles. Des hectares de trèfle rouge, chargé de rosée, resplendissent comme de fabuleux tapis impériaux. Quantité d'orangers enveloppent les fermes de leurs bosquets aux senteurs capiteuses.

On prétend qu'il n'y a point de bonnes routes en Grèce. Celle que nous suivons donne un démenti formel à cette assertion. Elle est large, unie, confortable. On ne l'a encore goudronnée qu'en partie mais des équipes d'ouvriers pourvues d'un matériel très moderne s'emploient à parachever la toilette de la chaussée.

Sur les bas-côtés, un long alignement de roulottes et de tentes coniques sert de village ambulatoire à ces travailleurs, peut-être aussi de camp volant à des gitans.

Nous passons deux fleuves desséchés et abondons Argos. A ce premier passage, l'illustre rivale de Sparte, l'ancienne métropole d'un des plus opulents royaumes de l'Hellade, nous paraît bien déçue. Elle nous fait l'effet d'une grosse bourgade sale, aux rues étroites bordées de maisons basses, bâties en cubes de terre argileuse. Dans quelques heures, un meilleur examen modifiera cette impression.

Au-delà d'Argos, la plaine ne perd rien de ses plantureux attraits. Quelques mouvements de terrain annoncent pourtant l'approche des hauteurs. Ça et là des alignements de cyprès se risquent parmi les quinconces des arbres à fruits. Les vignobles et les olivettes se montrent de plus en plus nombreux. Sur des buttes, les tours d'anciens moulins à vent se multiplient.

Sur le point d'atteindre les montagnes, nous quittons la grand-route de Nauplie à Corinthe et, tournant à droite, gagnons le village de Kharvati. Il éparpille ses pauvres maisons sur les flancs d'un éperon au sommet duquel se dressent les échafaudages d'une église en construction. Au bord du chemin, une auberge distribue ses tables rustiques sous des tommelles. Cet établissement affiche une enseigne évocatrice à la fois d'Homère et d'Offenbach. Il s'intitule hôtel de Ménidas et de la Belle-Hélène.

Entre ce tournebride et l'Acropole mycénienne s'étend à peine une demi-lieue de montée. Une femme-cantonnier y gare son balai et sa brochette pour nous faire place. A gauche, un ruisseau, à droite un ravin pierreux. Des restes de murs cyclopéens mêlés à des roches et, parmi eux, édifiées à leurs dépens, de vénérables et gracieuses chapelles.

Eug. GRANGIÉ.

Lire la suite à la deuxième page.

### Un mot de Capus.

Ou va vendre la maison de Capus, belle et antique demeure où le célèbre auteur dramatique aimait à passer le week-end.

Un jour du mois d'août, il reçut un reporter.

— Vous voyez, lui dit-il, je dine d'un potage, je bavarde avec quelques amis, et je me couche à 9 heures.

— Et, naturellement, vous vous endormez aussitôt ?

— Oh !... avant.

### Ah ! l'amour.

Sir Henry Deterding, magnat du pétrole, vient de se remarier. Avec une Allemande. Celle-ci, Mme Charlotte Knaar, est âgée de 38 ans.

Sir Henry, qui désire lui apprendre ce que c'est que l'amour, en a 70. Il est vrai qu'il est milliardaire. Ça explique tout...

C'est égal, voilà un dame que les danseurs mondains de New-York et de Berlin vont se disputer...

LE LISERUR.

# Chronique du Lot

## CROISIÈRE DE PRINTEMPS

(Vénétie — Dalmatie — Hellade)  
(Suite de l'article de 1<sup>re</sup> page)

Sur une plateforme qui marque la fin du chemin carrossable, les voitures s'assemblent. Nous sommes parvenus au cœur de la cité que fonda Persée, qu'Atreïde fils de Pélops agrandit, dont Agamemnon fit la capitale de son puissant empire. On a beau se dire que les disputes des Danaïens et des Pélopiques ne sont qu'inventions de poètes, on ne songe pas à les discuter. Homère, Eschyle, Sophocle infusèrent tant de vie à ces légendes que deux mille ans d'admiration épouvantée ont rendu leur réalité nécessaire à l'histoire. Pas plus qu'à Roncevaux des exploits narrés par la *Chanson de Roland*, je ne veux douter ici des hauts faits célébrés par l'*Illiade*, des actes horribles mis en scène dans l'*Orestie* et dans *Electre*.

Que dire du site qui nous entoure ? Il est à la mesure des drames qui s'y déroulent : affreux et grandiose tout ensemble. Des montagnes décharrées, d'un gris sombre surplombant une coupure sinécure, béante comme une plaie. Nulle part, les rayons du soleil n'allument un sourire sur l'une de ces pentes. Pas une touffe de fleurs ne trahit sur la grisaie des broussailles épineuses.

Nos guides nous résumèrent. A leur suite, nos groupes s'engagèrent successivement dans la rampe d'accès de l'Acropole. Ce couloir aboutit à une porte couronnée du seul vestige sculptural que nous trouverons dans Mycènes. Séparées par une colonne, deux figures s'y affrontent, les pieds de devant posés sur une table d'autel. Belle œuvre, mais moins impressionnante que l'énormité du linteau qui la supporte, des pierres dont sont bâties les parois voisines. Assez grossièrement taillées et simplement posées les unes sur les autres, elles forment des murs prodigieux. Comment douter en les regardant de l'existence des Cyclopes et de leur intervention en Argolide ? Il fallait la force et l'adresse de ces monstrueux géants pour extraire, équarrir, transporter et mettre en place des blocs de la dimension et du poids de ceux-ci. On en voit partout sur cette butte qui pèsent à coup sûr de dix à quinze tonnes. Il en est un, à l'entrée du tombeau présumé d'Agamemnon, de 120 tonnes !

Le portail des Lionnes franchi, nous pénétrons dans un étrange enclos. De forme circulaire, il est constitué par des rangées de dalles fichées en terre qui se font face par leurs grands côtés. Nous sommes dans le cimetière royal primitif. Ces sortes d'auges juxtaposées servent de sarcophages aux maîtres les plus anciens de Mycènes. Les fouilles opérées en 1876 et 1877 permirent d'en extraire la meilleure part du trésor que le Musée National d'Athènes expose avec orgueil dans sa première salle.

Un chemin escarpé, au dalles glissantes s'en va vers la droite, décrivant une courbe au-dessus du précipice du Khavos. Cette mauvaise piste fut une voie triomphale. Le char d'Agamemnon la gravit, au milieu d'un tumulte d'acclamations et de sonneries de trompettes quand, revenant de Troie et ramenant prisonnière la farouche Cassandre, le vainqueur rentra dans son palais.

Ce palais, lui-même, dont nous parcourons maintenant les colliers et les plateformes, nous émeut beaucoup plus par les souvenirs qu'il suscite dans notre esprit que par l'aspect de ses ruines elles-mêmes. On nous dit : « Ici c'était la salle du trône, là le mégaron, là les terrasses, là s'éleva plus tard le temple dorique. » Nous ne savons voir qu'un indéchiffrable chaos de fragments de murs et de pierres éparpillés. Peu nous importe la disposition primitive de cette Acropole et ses modifications successives. Nous sommes des pèlerins non des archéologues, du moins pour la plupart. Ce qui compte seulement pour nous, c'est la longue suite des tragédies qui se situèrent dans cette enceinte bouleversée. Atreïde y médita l'horrible menu du festin destiné à son frère Thyeste. Clytemnestre et son amant Egisthe y massacrèrent Agamemnon. Eurymédon et Cassandre. Encouragé par Electre, Oreste y vengea son père en supprimant les coupables et, ruisselant du sang de sa mère, harcelé par les Furies, s'enfuit de Mycènes pour n'y plus revenir.

A de telles horreurs, il fallait ce cadre. Quel dérivatif pourtant à leurs pensées sinistres, les Atrides pouvaient trouver sur les murs colossaux de l'Acropole mycénienne. Du haut des terrasses entre les colonnes des portiques, tout leur royaume se montrait à leurs regards : la plaine, les montagnes, la mer, un des plus opulents et des plus riantes domaines de l'Hellade. La peur de perdre ou de partager ces richesses les empêchaient-elles d'entendre les conseils de paix et de joie qui montaient vers eux de toutes parts ? C'est une explication ! Les poètes en ont trouvé une autre. Ils ont donné aux extravagances de leurs héros l'excuse commode de la fatalité...

(à suivre) Eug. GRANCIÉ.

## Prix du pain

Par arrêté préfectoral à partir du vendredi 31 juillet 1936, le prix maximum au-dessus duquel le pain ne pourra être vendu, dans les communes du département, est fixé à :

**Pain de consommation courante :** Pain de 2 kilos et au-dessus : 1 fr. 60 le kilo. Pain de fantaisie vendu à la pièce : 1 fr. 65, le kilo. Pain de fantaisie vendu à la pièce, 0 fr. 85, le demi-kilo.

Les boulangers sont tenus, sans que l'acheteur en fasse la demande, de peser le pain et de faire l'appoint, s'il y a lieu.

Les boulangers qui ne fabriquent pas de pain de consommation courante ou qui n'en auraient plus en magasin ou dans leurs voitures de livraison sont tenus de vendre leur pain de fantaisie au poids et au prix du pain de 2 kilos.

Les magasins et les voitures de livraisons des boulangers devront être munis des instruments nécessaires à la vérification du poids des pains.

Les boulangers sont tenus de plaquer le présent arrêté à l'endroit le plus apparent de leur magasin.

MM. les Maires pourront, selon les circonstances locales, fixer la taxe du pain sur le territoire de leur commune à des prix inférieurs à ceux ci-dessus.

MM. les Sous-Préfets, Maires, Commandant de Gendarmerie, Commissaire de Police et Vérificateur des Poids et Mesures sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

## L'office du blé

Voici comment M. Lucien Lamoureux (qui fut ministre des Finances, ministre du commerce et qui sait de quoi il parle) apprécie les conséquences immédiates et lointaines de la création d'un Office du blé :

Contrairement aux vœux des agriculteurs et des meuniers, l'Office du blé supprime entièrement la liberté du commerce des blés et des farines. L'Etat établit, en fait, à son profit, le monopole du commerce des blés. Ce commerce disparaît, entraînant avec lui la disparition des marchandises. Les agriculteurs et les meuniers vont se trouver en présence d'un contrôle renforcé. Les paysans n'auront plus la possibilité de vendre leur blé quand il leur plaira et d'en encaisser instantanément le prix. Ils ne pourront vendre et livrer qu'au fur et à mesure des besoins de l'Etat par le truchement des coopératives. La création d'un office va entraîner le recrutement d'un nombre important de fonctionnaires. L'Office du blé va donc entraîner de lourdes dépenses de fonctionnaires. Je ne veux pas paraître trop pessimiste. Néanmoins, je ne vois pas comment le gouvernement pourra échapper à une inflation prochaine. Quoi qu'il en soit, lorsque dans un an les agriculteurs feront le bilan des avantages et des inconvénients qu'ils auront recueillis de l'Office du blé, j'ai bien peur qu'ils soient conduits à constater que, tous comptes faits, ils auront vendu leur blé à un prix inférieur à celui qu'ils auraient tiré de la liberté du commerce jouant sur un marché assaini, mais que, par contre, ils auront subi tous les inconvénients d'un contrôle et d'un régime administratif renforcé contre lesquels ils avaient cependant bien cru voter lors des dernières élections.

## Une auto dérapée

Samedi, une auto conduite par M. Lasvaux qui se rendait à Cahors, a dérapé près de Larnagol. Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais l'auto a été mise en mauvais état.

## Médaille d'honneur du travail

Une médaille d'honneur en argent a été accordée à MM. Cassan, ex-représentant de la Société anonyme « Au Bon Bouvier », à Figeac ; Grandié, directeur d'agence de la Cie d'Assurances « l'Union », à Gourdon ; Laval, chef de bureau de la Société générale, à Figeac ; Longuerrère, ouvrier-mécanicien-électricien à la Société des mines et fonderies de zinc de la Vieille-Montagne, à Capdenac ; Rouquet, comptable à la maison J. Ségué, à Cahors ; Flaurand, chef de carrière dans la maison Edmond Arizard, à Cressy ; Galan, ex-cocher-livreur de la société anonyme des Etablissements Julien Damoy, à St-Denis-Catus ; Lamoureux, chef de chantier à la Société des Tannins français, à Laval-de-Cère ; Landès, chef des services extérieurs à la Cie du Bourbonnais, à Cahors ; Verdé, employé à la Société des Tannins français à Laval-de-Cère. Nos félicitations.

## Renversé par une auto

M. Guiral, à bicyclette, a été heurté par une auto, près de Cabrerets. Il a reçu quelques contusions sans gravité, mais la bicyclette a été démolie.

## Dans les Préfectures

L'« Officiel » publie un décret portant attribution d'échelons de traitement aux conseillers de préfecture et aux chefs de cabinet de préfet. Nous relevons le nom de notre compatriote, M. Marcel Crabol, chef de cabinet du préfet de la Haute-Saône dont le traitement est élevé à 22,000 francs.

## GRANDE FELIBRE 1936

C'est à Monpazier, le 16 août, que les félibres du « Bournat », de Périgueux et leurs émules « Les Abeilles bergeracoises » donneront leur grand de fête régionale annuelle.

Ce sera une grandiose manifestation d'art félibréen, tant par l'importance et la diversité du programme, où la savoureuse langue d'Oc sera particulièrement à l'honneur, que par le cadre moyennageux que la coquette cité de Monpazier prêtera à la « Toulado » et à la « Tour d'Amour ». Nous ne saurions trop recommander ces spectacles sains et attachants qui, pour le plaisir de l'esprit et des yeux, font renaître, pour quelques instants, vieux usages et vieux costumes.

Tous ceux qu'attire la tradition, tous ceux que passionne la littérature occitane, tous ceux qui aiment les beaux spectacles, se donneront rendez-vous à Monpazier, le 16 août prochain.

## Circulaire ministérielle

Le ministre de la Guerre communique la note suivante :

« Le ministre de la Défense nationale et de la Guerre rappelle qu'il est absolument interdit :

a) Pour les réservistes de se dessaisir, sous quelque prétexte que ce soit, de leur livret individuel ou de leur fascicule de mobilisation ;

b) Pour tout individu ou organisme commercial quelconque d'accepter en dépôt comme pièce d'identité ou de garantie des livrets individuels ou leurs fascicules de mobilisation.

Les personnes qui contreviendraient à ces prescriptions s'exposeraient à des poursuites en vertu de la loi du 8 juillet 1934. »

## Administré irascible

Signification d'un arrêté concernant le relèvement de certains murs en bordure d'un chemin avait été faite à Mme veuve Vanel, de Caniac. Voulant se rendre compte si les travaux prescrits avaient été exécutés, M. Valéry, maire de Caniac, accompagné de M. Lacoste, ingénieur des Ponts et Chaussées à Lauzès, se rendit devant la maison de la veuve Vanel.

M. Valéry fit observer à Mme Vanel qu'elle avait reçu signification de l'arrêté par le garde champêtre. Mme Vanel se fâcha et adressa des injures à M. Valéry qui a porté plainte à la gendarmerie. Une enquête a été ouverte.

## Beau coup de fusil

M. Born, propriétaire de la ferme de Durestat (commune de Marcelliac), a abattu un sanglier de 80 kilos. Compliments.

## Chute

M. Lacroix, employé chez M. Magne, propriétaire à Mas-Vieil (commune de Caillac), par suite d'une chute malencontreuse, s'est fracturé deux côtes. Il a reçu les soins du docteur Boutary qui a ordonné un repos de 20 jours.

## Coups et blessures

M. Cabarrot, propriétaire à Saint-Clair, a porté plainte contre son gendre, Albert Bouriane, cultivateur, qui l'aurait frappé à la tête avec une canette de bière. La femme de Bouriane a, également, porté plainte, contre son mari, qui l'a jetée à terre et frappée à coups de pied et de poing. Bouriane était en état d'ivresse. Une enquête a été ordonnée. M. le maire de St-Clair, interrogé, a déclaré qu'il avait adressé à Bouriane, qui est très souvent, en état d'ivresse, plusieurs sermones dont il n'a jamais tenu compte.

## Pour le Fonds de la Paix

Le 2 août, jour de la fête pour le Fonds de la Paix, une quête, organisée dans tout le pays, par la décision du Gouvernement, permettra la constitution du Fonds national de la Paix. L'insigne de la journée qui sera vendu 1 franc, représente le globe menacé par une hydre (la guerre) qui tente de l'enserrer, tandis qu'une main puissante le R.U.P. (Rassemblement universel pour la Paix), saisit le monstre et s'efforce de l'étouffer.

## Nécrologie

Ces jours derniers, est décédé à Paris, à l'âge de 80 ans, notre compatriote, M. Pierre Cazes.

Nous prions M. et Mme G. Cazes, Mme Vve Peynaud, MM. Lucien et André Cazes, et la famille de vouloir bien agréer nos vives condoléances.

## Contributions indirectes

Notre compatriote, M. Marière, de Luzzech, mutilé de guerre, est nommé receveur-buraliste au Fousseret (Ariège).

## L'escroquerie aux assurances

M. Lachèze, propriétaire à Montvalent, recevait la visite d'un individu déclarant se nommer Pouzalgue, et être inspecteur d'assurances qui lui propose une assurance-vie pour son enfant. M. Lachèze accepta et versa 102 fr. 90 centimes dont reçu devait lui parvenir.

Mais, le reçu n'arrivant pas, M. Lachèze envoya une lettre à Pouzalgue, mais n'obtint pas de réponse.

Il s'adressa à la Compagnie qui le renvoya à l'inspecteur général à Toulouse. Celui-ci répondit mais déclara que Pouzalgue était inconnu à la Compagnie. M. Lachèze a porté plainte.

## CAHORS

### ATTENTION !

Nous relatons, d'autre part, une escroquerie à l'assurance dont un habitant de Montvalent a été victime. D'autres propriétaires n'ont-ils pas reçu la visite de l'escroc ?

Dans tous les cas, il est bon de mettre en garde nos compatriotes contre ces indélicats visiteurs et voici pourquoi.

Il y a quelque temps, deux aigre-fins ont parcouru le département du Cantal et l'un d'eux se faisait passer pour un important propriétaire auprès des officiers ministériels de la région et se disait accompagné d'un notaire, son acolyte. Il prétendait acquiescer un immeuble ou une propriété et discutait le prix. Ils parlaient, en promettant de revenir sous peu pour traiter l'affaire.

Mais ils avaient tous les renseignements nécessaires, et cela acquis, ils devenaient, à leur tour, vendeurs à des prix dérisoires et se faisaient verser des acomptes. On ne les revoit plus.

Ils ont fait de nombreuses victimes dans la région cantalienne et les plaintes portées sont nombreuses. Des mandats d'arrêt ont été décernés contre ces deux individus.

Ces faits méritent d'être signalés, pour que les Lotois qui recevaient la visite de ces soi-disant vendeurs de propriétés, soient avertis. On n'est jamais assez prudent et l'exemple de Montvalent le prouve bien.

L. B.

### Obsèques

C'est avec un bien vif regret que nous avons appris la mort de M. Louis Rescoussié, décédé, mardi à l'âge de 57 ans. Cette mort a provoqué une vive émotion, car lundi soir, furent célébrées les obsèques de son frère, Raymond Rescoussié.

C'est au milieu d'une affluente considérable qu'ont eu lieu les funérailles de Louis Rescoussié, jeudi matin. Nous adressons à Mme Louis Rescoussié, à ses enfants, à Mme et M. Achille Rescoussié, à Mme et M. Terret, à la famille nos sincères condoléances.

### P.-O.-MIDI

M. Daniel Leymergie est nommé facteur mixte de la Cie du P.-O.-Midi, en résidence à Lamothe-Fénélon.

### Service des douches rue Wilson

A partir du 1<sup>er</sup> août prochain le service des douches installées à l'école de la rue Wilson fonctionnera comme suit : le vendredi, de 15 h. à 18 h., pour les garçons ; le samedi, de 15 h. à 18 h., pour les filles.

### Une indésirable

Lundi matin, une nomade entrant dans la boulangerie Trégoux, rue Wilson et offrir à Mme Trégoux de lui vendre de la dentelle. Mme Trégoux refusa la marchandise ce qui déplut à la nomade qui proféra de violentes injures.

Elle se rendit, ensuite, chez M. Aguzou, rue Wilson et fit même offre à Mme Aguzou qui refusa. La nomade l'injuria, mais survint M. Aguzou qui s'empressa de mettre l'indésirable vendeuse à la porte. Alors, furieuse, la nomade après l'avoir injurié, lui cria : « Je te flanquerais une halle dans la peau », mais à défaut de se venger, elle sortit un couteau de sa poche.

La police informée vint cueillir la nomade qui fut conduite au commissariat de police. C'est une nommée Joséphine Hoffmann, 58 ans. Elle a subi 50 condamnations. Elle a été enfermée au violon.

### Tribunal de simple police

Dans son audience du 29 juillet, le tribunal de simple police de Cahors a prononcé les condamnations suivantes : Ivresse publique, 1 à 1 fr. ; défaut d'éclairage à vélo, 2, à 1 fr. ; tapage nocturne, 1 à 2 fr. ; défaut d'éclairage à auto, 1 à 2 fr. ; infraction à un arrêté municipal, 4 à 1 fr. ; défaut de permis de conduire, 2 à 1 franc ; défaut de plaque métallique, 1 à 1 franc.

### Glissade

En procédant au lavage des escaliers de l'hôpital, M. Doumer, infirmier, a glissé et est tombé. Dans la chute, il s'est fracturé l'avant-bras droit. Il a reçu les soins de M. le docteur Ségala. 30 jours d'incapacité de travail.

### Tombé du train

Mercredi, dans le train Bonnet, venant de Paris et passant en gare de Gramat, vers 4 h. 30, parmi les voyageurs se trouvait une dame et son enfant, âgé de 6 ans. Entre la station de Rocamadour et de Gramat, la voyageuse qui s'était endormie, se réveilla et constata l'absence de son enfant. Elle donna l'alarme, le train stoppa et on se mit à la recherche de l'enfant qui fut trouvé près du viaduc de Picarel. Il portait des plaies à la tête, mais peu graves. Il a reçu les soins de M. le docteur Soutihé.

Plusieurs autres courses étaient organisées ensuite, notamment des courses de relais et la fête se terminait par une course aux canards, qui obtint un vif succès.

## Ecole Nationale des Arts et Métiers

Nous sommes heureux d'annoncer que notre jeune compatriote, M. Maurice Mirabel, vient de terminer ses études à l'Ecole nationale d'Arts et Métiers de Cluny et d'obtenir le diplôme d'Ingénieur des Arts et Métiers. Nos félicitations au jeune ingénieur. Nos félicitations au jeune ingénieur. Nos félicitations au jeune ingénieur, instituteur à Parnac.

## Les boulangeries resteront ouvertes

En raison de la foire qui se tiendra à Cahors, lundi 3 Août, les boulangeries resteront ouvertes.

## Service de santé

M. Dégans, médecin-sous-lieutenant, est nommé médecin-lieutenant à la 17<sup>e</sup> région, Réserve.

## Camion dans un ravin

MM. Soullé et Pédamont, étaient en camion-automobile, et passaient sur la route de Rocamadour, lorsque le camion, par suite du défaut de fonctionnement de la direction, s'engagea dans une défectuosité de la route et tomba dans le ravin. Les deux occupants ont été gravement blessés. Ils ont été transportés à Gramat où des soins leur ont été donnés par M. le docteur Fayolle.

## Rixe

La gendarmerie de Catus a ouvert une enquête au sujet d'une rixe qui a eu lieu entre MM. Pradaude et Bertrand, cultivateur, conseiller municipal de Gigouzac. Depuis les élections municipales, les deux hommes sont brouillés. Mais ces jours-derniers, ils se rencontrèrent, se prirent de querelle et se battirent. Pradaude tenait une faucille et Bertrand, une fourche en fer. Pradaude fut blessé au bras droit.

## Un violent

Le nommé Jean-Marie Soullignac, propriétaire à Cénac (commune d'Albas) a été arrêté et conduit au Commissariat de police pour violences sur Mme Yvonne Destienne, 31 ans, originaire de Cénac, demeurant aux Sept-Ponts.

Se trouvant à l'hôtel de la Croix-Blanche, rue Wilson, chez ses cousins, M. et Mme Vincens, elle fut frappée à coups de pied et de poing par Soullignac, malgré les efforts des témoins. Puis saisissant une bouteille qui était sur la table, il la lança dans la direction de Mme Destienne. La bouteille, heureusement, manqua le but et se brisa contre le mur.

Soullignac, arrêté par M. le Commissaire de police et l'agent Gaza, a été conduit au Parquet. Il sera poursuivi pour violences. Il a été laissé en liberté.

## PERDU

Fox blanc, tête noire. Récompense à qui donnera renseignements Bureau du Journal.

## Mesdames,

Pour tous vos soins de beauté, la Maison POPOVITCH vient d'adopter à ses salons une masseuse, dermatologiste diplômée de la MAISON PHEBEL, de Paris.

Tous les conseils pour votre épiderme vous seront donnés très gracieusement.

## Passage d'avions

Mardi soir, vers 21 h. 30, des avions ont survolé Cahors. Ils venaient du Nord et allaient dans la direction du Sud-Ouest. Ils volaient à une grande hauteur et bien que munis de feux rouges, il ne fut guère possible de les dénombrer.

## Traversée de Figeac à la nage

Ainsi que nous l'avions annoncé, le Cercle des Nageurs de Figeac avait organisé, dimanche, une fête nautique, qui comportait notamment la Traversée de Figeac à la nage.

Le parcours offrait quelques imprévus puisque du pont du Pin, où était donné le départ, au pont Gambetta, où se jugeait l'arrivée, les nageurs devaient franchir la chaussée du Griffoul et parcourir quelques mètres à pied.

Un nombreux public garnissait les bords du Célé et plus particulièrement le pont Gambetta.

Voici l'ordre des arrivées de la Traversée de Figeac à la nage : 1. Lucien Durand, des Cygnes Toulousains ; 2. Henri Mis, du Cercle des Nageurs de Figeac, à 30 mètres ; 3. Jean Sennac, de Cahors ; 4. Huggelbaert, de Cahors ; 5. Rozier, de Peuchot, etc.

Plusieurs autres courses étaient organisées ensuite, notamment des courses de relais et la fête se terminait par une course aux canards, qui obtint un vif succès.

## Ecole nationale d'horlogerie

Notre compatriote, M. Georges Vincent, élève à l'Ecole nationale d'horlogerie de Besançon, a obtenu son diplôme de fin d'études et d'ancien élève. Nos félicitations à M. Vincent qui est de Figeac.

## Trouvailles

Il a été trouvé un stylo. Le réclamer, 23, rue Fondue-Haute, rez-de-chaussée.

## EDEN

JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE

### BACH

dans l'inépuisable succès du Théâtre Déjazet

### TIRE AU FLANC

Tarif d'été : Balcons, 4 fr. Premières, 3 fr. Enfants, prix unique, 1 fr. 50.

## Suicide

Mme Celles Rosalie, 73 ans, demeurant à Crayssac, souffrant depuis de longues années, s'est jetée dans l'étang situé près de sa maison. Le corps a été découvert par son fils.

## Noyé

M. Louradour, retraité des chemins de fer, 53 ans, était allé faire une partie de pêche à Meyrac (commune de Lacave). Il s'était installé en un endroit peu commode sur les bords de la Dordogne. Tout à coup, il glissa et tomba dans l'eau. Ce n'est que plusieurs heures après, que son corps a été repêché.

## Les Sports

### Noméros gagnants de la souscription de la course cycliste

803, 1 vélo d'homme offert par le Comité. — 2782, 1 vélo fille offert par le Comité. — 1172, un vélo enfant offert par le Comité. — 2092, un appareil photographique offert par M. Viguer. — 2653, 200 kilos cope offerts par la Cie Le Bourbonnais. — 3006, un panier pêche offert par M. Bénays. — 1992, une paire sandale réguim. — 1692, une paire sandale réguim. — 2033, 1 menthe offerte par M. Delfort. — 868, 1 menthe offerte par M. Delfort. — 1471, 2 pâtés offerts par M. Talayssac. — 1478, 1 bouteille champagne. — 2585, 1 bouteille offerte par M. Héyé. — 417, 1 bouteille champagne. — 448, 2 boîtes conserves offertes par M. Talayssac. — 172, 1 bouteille Byrrh. — 1326, 1 bouteille Byrrh. — 2050, 1 bouteille Byrrh. — 3022, 1 étui cigarettier offert par M. Frayssinet. — 2504, 1 rasoir par M. Fougères. — 460, 1 moulinet offert par M. Coursières. — 2681, 1 plat par M. Mid-Ménage. — 1451, 1 boîte de poudre. — 2565, un bloc-notes. 857, un flacon parfum. — 2555, 3 paires sandales. — 0097, un parfum Forvil. — 1123, un coffret.

## Arrondissement de Cahors

### Lacapelle-Cahors

Notre fête. — Nous rappelons que c'est le 1<sup>er</sup>, 2 et 3 août qu'aura lieu la fête de notre commune. Toute la jeunesse des environs y est invitée et recevra le meilleur accueil. — *Le Comité.*

### Mercure

Fête des 1<sup>er</sup>, 2 et 3 août 1936. — Programme : Samedi, annonce de la fête par salves d'artillerie.

A 20 h. 30, grand bal de nuit. Dimanche : 8 heures, réveil des habitants en musique ; 10 heures, distribution de bouquets ; 11 heures, dépôt d'une gerbe au monument aux morts ; 15 heures, jeux divers ; 17 heures, grand bal de jour ; 21 heures, bal de nuit ; bataille de confetti et serpents ; 24 heures, farandole.

Lundi : 11 heures, apéritif-concert ; 16 heures, jeux nautiques, course aux canards ; 17 h. 30, bal de jour ; 21 heures, bal de nuit suivi de la farandole et réveil d'adieu.

Le Comité s'est assuré le concours du célèbre orchestre G. Rougié.

### Castelnau-Montriat

Fête votive de Sainte-Alauzie. — La fête locale de l'agréable commune de Sainte-Alauzie, canton de Castelnau, aura lieu le dimanche 9 août. Le Comité des jeunes, chargé de l'organisation des réjouissances, fait tout le nécessaire pour que cette fête soit très belle.

Un excellent orchestre fera la joie de nos charmants danseurs. Distractions variées, débits fort bien approvisionnés de liqueurs fraîches et délicieuses seront installés à Sainte-Alauzie.

Que les visiteurs viennent nombreux. On s'amusera.

Fête votive de Saint-Etienne. — Dimanche prochain, 2 août se tiendra, dans la jolie section de Saint-Etienne, commune de Saint-Paul-Labouffie, la fête locale qui attire chaque année une foule nombreuse. Les moissons touchent à leur fin et tous les jeunes viendront se distraire et danser entraînés par l'excellent jazz de Castelnau.

Promotion violette. — Notre dévoué et distingué instituteur laïque de Saint-Aureil, M. Pouget, vient d'être promu Officier de l'Instruction publique.

Ce maître modeste, mais remarquable et courageux, a su gagner l'estime affectueuse de toute la population de la section de Saint-Aureil et lui faire aimer l'enseignement laïque. Il donne à ses élèves une instruction parfaite ainsi qu'en témoignent les nombreux succès qu'ils remportent chaque année aux concours de bourses ou aux épreuves du certificat d'études primaires.

La distinction si bien méritée dont M. Pouget vient d'être l'objet fait la joie de tous ses collègues et de tous ses amis. Nous sommes heureux de lui adresser nos bien vives et bien sincères félicitations et d'exprimer nos compliments à Mme Pouget, son épouse, l'excellente maîtresse de l'école laïque de filles de Saint-Aure

cérémonie funèbre, a été transporté à Montcuq, dans le caveau de famille.  
M. Frézals, né à Saint-Pantaléon, était âgé de 88 ans.  
Nous adressons à M. le curé-doyen Frézals, à sa sœur, Mme Rainato, et aux autres membres de la famille, nos bien vives et bien sincères condoléances.

#### Catus

Nos honnêtes. — Le jour de la foire à Catus, M. Jean Brugières, le sympathique mécanicien, trouva devant son magasin, un porte-feuille contenant une somme importante qu'il s'empressa immédiatement de porter à la mairie, où elle fut réclamée quelques heures après.  
Il est réconfortant par ces temps troublés de trouver des personnes dont l'honnêteté est la vertu principale ; aussi félicitons-nous sincèrement notre aimable compatriote.

Restauration. — Nous sommes heureux de constater que les réparations de notre belle église romane sont terminées.  
M. Armandou, l'entrepreneur bien connu, a mené à bien cette grande entreprise et nous ne pouvons que l'en féliciter, ce que nous faisons de grand cœur.

Les cloches muettes depuis de longues années ont retrouvé grâce à lui leur voix d'airain et égrenent maintenant pour la satisfaction des Catusiens leurs joyeux carillons.  
Labastide-du-Vert  
Chemin rural. — M. René Besse a reçu de M. le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Agriculture une lettre où celui-ci l'informe qu'à sa recommandation il a accordé une subvention maximum de 51.460 francs pour la réfection du chemin rural de Pestiguille.

#### Calamane

Fête votive. — La fête annuelle de notre coquette commune a eu lieu dimanche 26 et lundi 27 juillet. Elle a été des mieux réussies. Une foule nombreuse de visiteurs était venue et a profité de diverses attractions qui furent données.  
Un brillant feu d'artifice offert par M. Dumas, l'excellent et sympathique maire de la commune, obtint un grand succès. La foule, par ses applaudissements, prouva sa satisfaction du beau spectacle qui lui avait été donné, et adressa de vifs remerciements à M. Dumas.

Au bal, qui eut lieu dimanche, de nombreux danseurs prirent part, et félicitèrent les musiciens de l'excellent orchestre « Modern Jazz Cadurcien », dirigé par l'accordéoniste bien connu, M. Gaston Rougier.

Lundi, au bal qui eut lieu, assistèrent de nombreux couples et la fête fut clôturée, selon la coutume, par un entrainant « grand-père » qui fut des mieux réussis. Félicitations aux organisateurs de la fête et aux musiciens.

#### Nuzéjols

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de la commune de Nuzéjols s'est réuni le dimanche 25 juillet courant à 20 h. 30, sous la présidence de M. Cammas, maire.

Tous les conseillers étaient présents. Le Conseil procède au règlement définitif du compte de gestion de 1935 ; vote le budget additionnel de 1936 et le budget primitif de 1937.

Le Conseil approuve enfin les comptes de l'assistance médicale gratuite pour le 2<sup>e</sup> semestre 1936.

#### Montgesty

Les permis de chasse. — Dans le Journal du Lot du 17 juillet courant, nous réclamions contre le fait de faire payer les droits d'auteurs pour un bal gratuit organisé le dimanche par les jeunes agriculteurs des communes rurales, pour se distraire un tantinet.

Aujourd'hui, nous réclamons contre le prix trop élevé du permis de chasse départemental qui permettait, comme le bal, à nos agriculteurs de se distraire le dimanche.

Les parlementaires qui ont voté l'augmentation de ce permis ont-ils voulu augmenter les recettes de l'Etat ou faire diminuer le nombre de chasseurs.

Dans le premier cas, ils se sont trompés, car les permis vont diminuer dans de fortes proportions et les recettes avec, bien entendu.

Dans le deuxième cas, ils auront parfaitement bien réussi.

Le permis départemental est le permis de nos agriculteurs, mais n'allant à la chasse que le dimanche, ils ne tuent pas beaucoup de gibier. C'est

pour eux, purement et simplement, une distraction.

Ce permis coûtera maintenant 78 francs, papier timbré de 4 francs compris.

Nous nous sommes déjà rendus compte que les demandes auraient fortement diminué en comparaison des années précédentes.

Eh bien, c'est encore une distraction que l'on enlève à nos braves agriculteurs, et, mon Dieu ! disons-le franchement, non seulement on ne fait rien pour les encourager à rester à la terre, mais on dirait qu'on fait tout pour les décourager.

L'Agriculture, dit-on, est la mamelle de la France et cela est vrai, mais il ne faudrait pas oublier que pour faire de l'agriculture, il faut des agriculteurs et que pour qu'il y ait des agriculteurs, il faut leur faciliter, dans la mesure du possible, non seulement les moyens de vivre, mais encore de se distraire un peu, leurs durs labeurs accomplis, sans avoir à déboursier des sommes presque prohibitives. — Jules Delfort.

#### Limogne

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Oly Clarière, fille de M. Oly, conseiller municipal, avec M. Jean Gavin.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

#### Beauregard

Fête locale. — On annonce que la jeunesse de Beauregard organise pour la fête annuelle du 15 août de grandes séances récréatives. Comme tous les ans, notre fête obtiendra un vif succès.

#### Albas

Devoir de confraternité. — Au nom du personnel laïque du canton de Luzech, ce nous est un devoir particulièrement agréable de remplir ce d'adresser au camarade Doumerc nos plus chaleureuses félicitations à l'occasion de la rosette violette qui vient fleurir sa boutonnière.

Comme on a l'habitude de le faire en pareille occasion pour obéir à des rites d'usage et légalement établis dans une corporation fraternelle, un tel événement, cela s'arrange...

Et nous sommes même sûrs que cela s'arrosera avec enthousiasme au prochain banquet pédagogique cantonal, car notre camarade Doumerc est particulièrement estimé par tous ses collègues du canton.

Il serait superflu de dire qu'après le labeur quotidien où il apporte autant d'intelligence que de dévouement, il a encore de l'énergie en réserve pour consacrer ses loisirs aux intérêts du syndicat agricole de Luzech et même à ceux du syndicat touristique.

Ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs, en sa qualité de directeur de l'école du chef-lieu d'exercer ses fonctions de « doyen » en ne perdant jamais de vue ses collègues, en s'appliquant, en toute circonstance, à resserrer les liens de confraternité qui doivent unir la famille pédagogique.

Au vu de cela en maintes occasions, on le voit chaque année dans toutes les réunions pédagogiques cantonales où le camarade Doumerc est chaleureusement applaudi quand il s'agit d'analyser toutes ses heureuses initiatives.

Aussi bien, ce sont donc toutes les institutrices et tous les instituteurs du canton, les retraités d'hier faisant chorus, qui félicitent le jeune doyen, M. Doumerc, de la distinction honorifique qui vient de lui être conférée, car il sera un de ces officiers de l'Instruction publique qui servent avec activité les intérêts de l'école laïque et des maîtres ayant vécu ou vivant dans cet idéal. — E. L.

#### Saint-Vincent-Rive-d'Oit

Succès scolaire. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir que notre compatriote, Mlle Fernande Pons, vient d'être reçue à l'examen du Brevet supérieur.

Toutes nos félicitations à notre jeune institutrice élève-maîtresse de l'école normale.

#### Duravel

Accidents. — Le jeune Gosié Pierre, domestique de M. Loussert, propriétaire à la Rive, s'est fait une entorse au pied gauche. Un repos de 10 jours a été prescrit par le Docteur Rouma.

Mme Delsut Ida, ouvrière agricole chez M. Rigal au Port-de-Vire a glissé de sur l'échelle en montant à la gerbière. Cette glissade lui a provoqué une écorchure à la jambe droite et une entorse aux reins.

Le Docteur de Blazac a donné à la blessée 15 jours de repos.

#### Lauzès

Chemin rural. — M. le Sénateur Garrigou vient de recevoir une lettre de M. le Ministre de l'Agriculture où celui-ci l'informe qu'à sa recommandation il a accordé une subvention de 10.656 fr. pour la réfection du chemin rural de Pendent au Bourbon.

#### Arrondissement de Figeac

##### Figeac

Foire. — Voici les cours pratiqués :  
Poules, 6 à 7 francs ; poulets, 10 à 12 francs ; canards communs, 8 à 9 francs, le tout le kilo ; pigeons gros, 11 à 12 fr. ; pigeons communs, 6 à 8 francs le tout la paire ; lapins, 4 fr. 50 à 5 fr. le kilo ; œufs, 2 fr. 50 la douzaine.

Beurre, 10 à 12 fr. le kilo.  
Marché peu important en raison des travaux du mois auxquels les paysans sont actuellement occupés.

Grandes fêtes des 1<sup>er</sup>, 2 et 3 août.  
Programme :  
Samedi, 1<sup>er</sup> août, à 20 heures, réception de la musique, les Artisans réunis de Figeac ; à 21 h. 30, tour de ville en musique, Concert et bal à la place du Col et place Grande ; à 23 heures, retraite aux flambeaux.

Dimanche, 2 août, à 8 heures, réveil en musique, aubades à la municipalité et à la population de Puybrun ; à 15 heures, ouverture de la fête foraine, bal et amusements de toutes sortes ; à 17 heures, départ d'un superbe ballon « Ville-de-Puybrun » ; à 19 h., tour de ville en musique, dîner ; à 21 heures, reprise du bal et de la fête foraine ; à 23 heures, brillant feu d'artifice ; à 24 heures, retraite aux flambeaux.

Lundi 3 août, à 8 heures, départ pour le pont de Mols, joutes sur la Dordogne, course à la nage, course aux canards, concours de plongeurs.

A 15 heures, courses à pied, courses en vélo avec de nombreux prix variant de 25 à 150 francs.

##### Bio

Chute. — Le jeune Noël Lamothe, 14 ans, est tombé, en jouant, et a été blessé à l'épaule droite. Plusieurs jours de repos seront nécessaires pour que le jeune enfant puisse sortir.

##### Camburat

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret, la mort de M. Léopold Lafeuille, retraité des P.T.T., décédé à l'âge de 67 ans. Nous adressons à Mme Lafeuille, à la famille nos bien vives sympathies.

##### Capdenac-le-Haut

Accident. — Lundi soir, M. André Ratier, retraité chez lui, en moto, lorsque arrivé aux Prades, la moto dérapa et M. Ratier fut projeté sur le sol. Il a été assez sérieusement contusionné. Nos vœux de prompt et complet rétablissement.

##### Corn

Conseil municipal. — Séance du 26 juillet 1936.  
Etaient présents : MM. Bayou, maire ; Beulaguet, Nadal, Labanhié, Navet Adrien, Navet Raymond, Quercy, Carbonel, Réveillac.

Absent : M. Magot, excusé.  
Le Conseil, à l'unanimité, approuve les comptes des médecins et pharmaciens pour l'assistance médicale gratuite du deuxième semestre 1935 et donne un avis favorable à une demande d'assistance aux femmes en couches.

Le Conseil discute ensuite et vote, à l'unanimité, le budget additionnel de 1936 et le budget primitif de 1937. Les crédits habituels peuvent être maintenus dans les différents articles sans augmentation des centimes additionnels ; avec une gestion prudente, les dépenses normales pourront être couvertes ; il faut reconnaître, à ce sujet, que le budget se trouve sérieusement soulagé depuis que les prestations en nature sont exécutées avec régularité et avec un peu de zèle dans les chemins ruraux.

Etat civil. — Prochainement sera célébré, à Corn, le mariage de Mlle Jeanne Bonnaté, fille du Docteur, propriétaire du château de Roquefort, avec M. Pierre Souquières, étudiant, domicilié à Penchot, commune de Livinhac-le-Haut (Aveyron). Nos félicitations et nos souhaits bien sincères aux jeunes et charmants fiancés.

#### Cajarc

Foire. — Voici les cours pratiqués :  
Au foirail : bœufs de travail, 4.500 à 5.000 fr. ; bœufs moyens, 3.600 à 4.000 fr. ; vaches de travail, 3.000 à 3.500 fr. ; doublons, 1.800 à 2.000 fr. ; bouvillons d'élevage, 2.000 à 2.500 fr. ; génisses, 2.500 à 3.000 fr., le tout la paire ; veaux de lait, 225 à 250 fr. la pièce.

Viandes de boucherie : bœufs gras, 5 fr. 75 à 6 fr. 25 ; veaux, 4 fr. 50 à 5 fr. ; moutons, 4 fr. 25 à 4 fr. 75, le tout le kilo, poids vif ; porcelets, 145 à 170 fr. la pièce, suivant grosseur et âge ; oies à engraisser, 60 à 70 fr. la paire.

Place de la volaille : œufs, 2 fr. 75 à 3 fr. 25 la douzaine ; poulets jeunes, 5 fr. 25 à 6 fr. 50 ; poules vieilles, 4 fr. 50 à 5 fr. ; lapins domestiques, 2 fr. 25 à 2 fr. 50 le demi-kilo ; pigeons, 9 fr. 25 à 10 fr. la paire ; canards, 5 fr. à 5 fr. 25 le demi-kilo.

Laine sans être lavée, 5 fr. 25 à 6 fr. le kilo.  
Halle aux grains : blé, 75 à 80 fr. ; maïs, 42 à 45 fr. ; avoine, 19 à 22 fr. ; pommes de terre, 19 à 20 fr., le tout l'hectolitre.

#### Saint-Céré

Les fêtes d'aviation. — C'est sur le nouveau terrain de Plançède, à 2 kilomètres de notre ville, que se dérouleront, dimanche prochain, 2 août, les fêtes d'aviation organisées par l'Office aérien de France.

Dans la matinée, aura lieu l'arrivée des avions et le vol de groupes. A partir de 14 heures, visite des appareils et premiers vols d'essais avec passagers, puis sur appareils « Potez-Farman », chaque pilote, seul à bord, se livrera à des démonstrations de virtuosité. Présentation au sol et en vol d'un avion léger biplace, le « Sran », de 36 chevaux. Baptêmes de l'air et promenades jusqu'à 19 heures.

Le soir, à 21 heures, le grand bal de l'aviation réunira la foule des danseurs durant toute la soirée, au cours de laquelle aura lieu la distribution de pochettes surprises.

#### Arrondissement de Gourdon

##### Souillac

Obsèques. — Samedi ont été célébrées les obsèques civiles de M. Reynière décédé à l'âge de 67 ans. Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre du regretté disparu et a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Chez nos voisins. — Lundi, dans la nuit, un incendie a éclaté à Brive, dans l'immeuble de M. Bizac, expéditeur, rue François-Millet, M. et Mme Bizac étaient à Souillac. Ils furent avertis par la gendarmerie que leur immeuble était en feu. Au cours de cet incendie, deux pompiers furent légèrement blessés. Le sinistre fut, cependant, rapidement éteint ; le commerce de M. Bizac n'a pas été entravé et les ouvriers sont revenus travailler lundi matin.

##### Nozac

Accident. — Le jeune Bourgade, au cours de son travail s'est piqué à l'avant-bras droit. Incapacité de travail de 12 jours.

##### Thédirac

Belle excursion scolaire. — Samedi 25 juillet, les élèves de l'école de garçons, sous la conduite de leurs maîtres, sont allés faire une excursion aux grottes préhistoriques des Eyzies (Dordogne).

Partis en autobus le matin à 6 h. 1/2, ils sont rentrés vers les 7 h. du soir, après une journée très agréable et très instructive.

Nous remercions Mme et M. Moitaz, nos dévoués instituteurs, qui, grâce à l'organisation d'une coopérative scolaire, procurent, tous les ans, à nos enfants, une promenade.

Au nom de tous nos petits, nous leur disons encore une fois : merci. — Un père de famille.

##### Bétaillou

Accidents. — M. Malhié, occupé à moissonner avec un volant, s'est blessé gravement à la cheville.

Le jeune Pierre Poulet, 11 ans, en jouant sur une faucouche, s'est sérieusement blessé à la jambe droite.

**Cie d'assurances L'UNION**  
Incendie, Accidents, Risques divers, Vie  
9, place Vendôme, PARIS  
Albert FRANCOUAL, Directeur Particulier à Cahors. — Tél. 326.  
Les bureaux actuellement 24, rue du Lycée seront transférés le 1<sup>er</sup> Août 1936, 3, place des Petites-Boucheries.  
(Maison de Gouttes).

#### RENSEIGNEMENTS

##### A Toulouse-Pyrénées Prochains radio-reportages

Après le radioreportage du Critérium Cycliste du Midi et tandis que se déroulent les péripéties du Tour de France, le Conseil de Gérance de Toulouse-Pyrénées, toujours soucieux d'émissions goûtées des sportifs et de mettre en valeur toutes les importantes manifestations par lesquelles se manifeste l'activité des grands clubs automobiles, met à l'étude le radioreportage du Grand Prix Automobile du Comminges.

Il s'agit, on le sait, d'une réalisation d'une réputation internationale qui, chaque année, attire les grandes foules du Sud-Ouest.

Le microphone de Toulouse-Pyrénées sera présent à ces épreuves si réputées et les radioreporters choisis par le Conseil de Gérance s'efforceront d'en exprimer tout le pittoresque, tout en rendant compte des moindres incidents techniques et du déroulement des péripéties si captivantes de la course.

Notons, dès maintenant, que, poursuivant la mise en valeur systématique des ressources artistiques de sa circonscription radiophonique — par un programme d'émissions régionalistes et de radioreportages qui ne négligera aucun des onze départements qui dépendent de Toulouse-Pyrénées — le Conseil de Gérance étudie la diffusion sous forme d'un concert commenté du concours international de Musique de Castelnau-d'Aud.

Parallèlement au développement des émissions extérieures, le Conseil de Gérance spécialise ses émissions en studio. D'autre part, il est heureux de constater l'accueil si favorable qu'ont réservé aux émissions de Radio Jeunesse les membres du corps enseignant. Un tel accueil constitue un précieux encouragement à parfaire l'œuvre et à inciter le Conseil de Gérance à entreprendre de nouvelles réalisations en faveur des Jeunes.

Le Conseil de Gérance qui tient le plus grand compte des suggestions et avis des auditeurs, et qui apporte immédiatement tous perfectionnements utiles après les critiques dont l'exactitude est reconnue, rappelle cependant qu'il ne peut prendre en considération les lettres qui ne sont pas signées.

Toute la correspondance doit être adressée ainsi que tous les communiqués destinés à être lus devant le micro à M. le Président du Conseil de Gérance, 50, rue Gambetta.

#### DÉPÊCHES

##### En Espagne

En Andalousie, les mineurs de Villeneuve, province de Cordoue, se sont battus contre les fascistes en lançant des cartouches de dynamite au moyen de frondes.

Dans Guadarrama, les rebelles auraient été obligés de retirer leur artillerie vers l'arrière du front. Ils couperaient les ponts, rendraient toutes les routes impraticables, empoisonneraient les sources d'eau potable.

Un radio de Lisbonne annonce, ce matin, que Valence était passée du côté des rebelles. A Londres, à 7 heures, la nouvelle n'était pas confirmée.

Le leader communiste de Juéva est arrivé, cette nuit, à Casablanca avec 15 compagnons miliciens à bord du « Balancelle », réquisitionné. Le débarquement fut interdit.

Le correspondant du « Daily Mail », de Barcelone, télégraphie que le bruit court que la France permettra qu'on fournisse au Gouvernement de Madrid 250 avions dont quelques-uns seront envoyés en Catalogne.

#### Etudes de Maître MAGNOL

Notaire à Gramat (Lot). Tél. 37  
ET DE  
Maître Ch. DUPONT  
Avoué à Pontoise (S.-et-O.), 29, rue Basse  
Tél. 62

#### Vente à Gramat

en l'une des salles de la Mairie de ladite Commune et par le ministère de Maître MAGNOL, Notaire audit lieu, le dimanche 16 août 1936, à 14 heures.

Maison à Gramat, rue Notre-Dame. Mise à prix : 8.000 fr.

Maison à Gramat, rue Notre-Dame. Mise à prix : 15.000 fr.

S'adresser à Gramat, à Maître MAGNOL, Notaire ; à Pontoise, à Maître DUPONT, avoué, et à Maître ROSSIGNOL, syndic de faillites, pour visiter sur les lieux.

#### Déménagements Groupages réguliers

Demi-tarif en retour  
CENTRE, LOT ou région. Dépôt à Cahors  
PETIT, 65, rue Dulong, PARIS  
(Carnot 46-57)

#### TOURISTES-GOURMETS

Allez chez  
Cassagnolle René  
Hôtel de Londres  
MONPAZIER (Dordogne)  
Prix d'excellence  
de l'Académie du Périgord

#### PERNOD FILS

PARIS-PONTARLIER  
LUNDI, PLACE GALDEMAR  
(côté Halle)

#### Bernard ALCO

mettra en vente un grand choix de chemises Lacoste, valeur 19 fr., sacrifiées 10 fr. ; chemises Lacoste indémaillable ; un lot de pantalons gris pour hommes, 20 fr. ; chaussettes, bas, cravates ; parures indémaillable, 3 pièces, combinaison, chemise, culotte, valeur 49 fr., sacrifiées 35 fr. ; maillots de bains, 8 fr. 50 ; maillots de bains pour enfants ; chemisiers pour dames, 12 fr. ; pull-overs pour dames, 10 fr. ; culottes et combinaisons indémaillable, etc.

#### A PARIS

Voyageurs, Touristes  
Compatriotes  
descendez à l'hôtel MALHER  
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)  
Métro : Saint-Paul  
PARIS (8<sup>e</sup>)  
TOUT LE DERNIER CONFORT  
SALLES DE BAINS  
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES  
CHAMBRES À UN LIT  
de 15 à 24 francs par Jour

#### FLOIRAC

(Originaire du Lot) Téléphone  
Propriétaire ARCHIVES 60-92

#### Hôtel recommandé par le Journal du Lot

#### LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée  
Remplace l'Huile de Foie de Morue  
Prix du Flacon : 15 francs  
UN SEUL MODÈLE DE FLACON  
GRANDEUR UNIQUE  
En vente dans toutes les Pharmacies

#### FILLE DE PRINCE

ROMAN PAR

MAX DU VEUZIT

Voyons, voyons, était-ce bien certain tout cela ? Ne s'agissait-il pas plutôt d'un affreux cauchemar dont elle allait se réveiller ?

Elle avait réellement du mal à se rendre à l'évidence.

Il lui était apparu si beau, cet homme qu'elle n'avait vu qu'aimable et charmant par les yeux de sa chère maman !... Celui qu'elle cherchait avec une confiance filiale comme le grand ami et le protecteur suprême !

Et ce père, dont elle avait fait un dieu, n'était qu'un aventurier... pis, à sa conception de loyauté, un hypocrite ! Il avait abusé de la confiance d'une femme pure et noble, incapable de soupçonner le mensonge !

Ah ! l'atroce désillusion !  
— C'est donc cela, les hommes ? se disait-elle à présent. M. Le Fûr... Mon père après mon grand-père, cet autre égoïste... Tout l'opposé de Gys, celui-là ! Aussi austère, aussi sévère et railleur que l'autre était souriant, enjoué et trompeur. Mais, chacun dans leur genre, ils sont aussi odieux l'un que l'autre.

Les hommes !  
Ah ! la détestable mentalité de ce sexe d'en face, avec lequel seulement elle commençait à faire connaissance !

Elle s'était mise en marche, mais elle allait droit devant elle, suivant machinalement n'importe quel chemin sans se rendre compte de l'itinéraire qu'elle prenait.

Alex, qui l'avait conduite jusqu'à la porte de Russin et qui faisait les cent pas en attendant son retour, l'aperçut de loin au moment où soudain, elle disparaissait au coin d'une rue.

L'ayant rejointe, il passa son bras sous le sien.

— Eh bien, Gysyie, où allez-vous ? Un peu plus et vous m'oublieriez sur le trottoir !

Elle leva sur lui des grands yeux dorés d'une sorte d'hypnose durcisait... Et ce fut Alex qui recut le choc de la cruelle déception qu'elle venait d'éprouver.

— Alex, fit-elle un peu nerveusement, c'est abominable ! Jamais je n'aurais pensé que les hommes pussent être si faux et si misérables !

L'officier eut un haut-le-corps de surprise, mais elle ne lui laissa pas le temps de protester et le jeta à terre.

— Ce sont des monstres ! Ils n'ont pas de cœur, les hommes ! Russe ou faussé, c'est toujours le même égoïsme qui les fait agir !... Impossible de croire en ces êtres-là... Impossible d'avoir confiance en eux... Tous

pareils !... Oui, ils sont tous aussi méprisables !

Comme elle s'arrêtait pour prendre haleine, car sa colère lui coupait le souffle, Le Gurum réussit à placer quelques mots :

— Voyons, Gysyie ! Calmez-vous, mon amie, et ne généralisez pas ; nous ne sommes pas tous égoïstes et menteurs comme vous le croyez.

— Ah ! Je ne trouve pas, moi, s'exclama-t-elle avec une nouvelle indignation. Je m'aperçois que, dès que les hommes veulent quelque chose, tous les moyens leur sont bons pour l'obtenir... Ils ne connaissent pas de freins à leur passions et ils sacrifient n'importe quoi à leurs désirs... Les femmes qu'ils aiment ne peuvent même pas avoir confiance en eux ; il faut qu'ils mentent, il faut qu'ils trompent !... Ils sont au-dessous de tout, les hommes !

L'officier de marine, profondément gêné des remarques désobligeantes dont son sexe était accablé, baissait la tête comme un coupable. A l'indignation véhémement de Gysyie, il devint l'ampleur de la déception que la jeune fille avait dû éprouver, mais il n'arrivait pas à savoir ce qui la lui avait causée. Était-ce Raphaël Russin manquant de tact vis-à-vis de l'orpheline ? Ou Gys de Wriss dont la conduite équivoque d'autrefois était soudainement révélée à sa fille ?

Il ne fut pas longtemps incertain des griefs impérieux qui motivaient la colère de Gysyie

Avec brièveté, mais en termes nets et péremptoires l'orpheline le mit au courant des singulières choses que l'industriel lui avait révélées.

— Comprenez-vous, Alex : mon père a un indignement trompé ma mère en usant d'un état civil de fantaisie. Je suis affublée d'un titre qui ne m'appartient pas ; je ne suis pas princesse !

— Cela ne vous diminue pas, petite Gysyie. Vous avez toujours la même âme et le même visage !

— Oui, mais quel affreux mensonge... perprétre même par mon acte de naissance ! Je suis absolument écoeuvré !

— Pourquoi ? Personne n'a besoin d'être moi au courant de cette histoire. La mairie de Coatderv a validé votre nom... Il est légalisé à présent ; personne n'y peut rien !

— En réalité, c'est un faux ! L'état civil a été trompé, comme l'a été ma pauvre maman.

— Heureusement, celle-ci ne s'en est pas doutée un seul instant.

— Oui, il est heureux qu'elle ait ignoré toutes ces roueries !... Je n'arrive pas encore à me persuader que tant de choses aient été inventées. Jamais, avant ce jour, je n'aurais pensé que les actes d'un être soi-disant bien élevé pussent échanger tant de pervertissement. Réellement, votre sexe est méprisable, Alex ! Les hommes manient, instinctivement, la fourberie !

pas de bonne  
semaine...

La santé est le plus précieux des biens...  
Voici la belle saison. Profitez de chaque  
fin de semaine pour refaire votre provi-  
sion d'air pur, de distraction et de bien-  
être en utilisant les  
BILLETS DE WEEK-END  
40 à 50 % de réduction  
suivant la distance.  
SOYEZ "DANS LE TRAIN"  
PRENEZ LE TRAIN

sans  
WEEK-END

LES ENFANTS

Tous les parents sont de cet avis : grâce  
aux conditions et à toutes ses commodités,  
le chemin de fer est le moyen idéal pour  
se déplacer en famille. Prenez donc un  
BILLET DE FAMILLE  
Et votre auto peut prendre le train avec  
vous.  
SOYEZ "DANS LE TRAIN"  
PRENEZ LE TRAIN

EN VOYAGE

Le co-gérant : J. ANDRIEU.  
Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

VITESSE

SOYEZ "DANS LE TRAIN"  
PRENEZ LE TRAIN  
SÉCURITÉ

CONFORT

Bibliographie

LE MONDE COLONIAL ILLUSTRE

37, rue Marbeuf. Paris (8<sup>e</sup>)  
Abonnement 50 fr. par an ; le N° 3 fr  
Numéro spécimen antérieur gratuit  
sur demande

Sommaire du 1<sup>er</sup> août 1936  
Les Pèlerins de Wimpy : Hommage  
aux soldats canadiens.

Vu de la rue Marbeuf : Croisade  
contre l'Afrique, par S. Reizler.  
Pour un programme social aux colonies,  
par G. Carle.

L'Afrique Orientale italienne sous  
le faïscisme, par le Diplomate.  
Comment, je viens de voir le Djebel  
Druze, par Marcel Homet.

Le problème des minorités en Syrie,  
d'après Jacques Weulersse.  
Deux centennaires dans le Pacifique,  
par Mlle Gaby Reizler.

Les missions catholiques dans les  
îles de l'Océan Pacifique, par Yves  
Malardé.

En avion aux Indes françaises, avec  
la Mission d'Estailleur Chanteraine,  
par L. Bureau.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

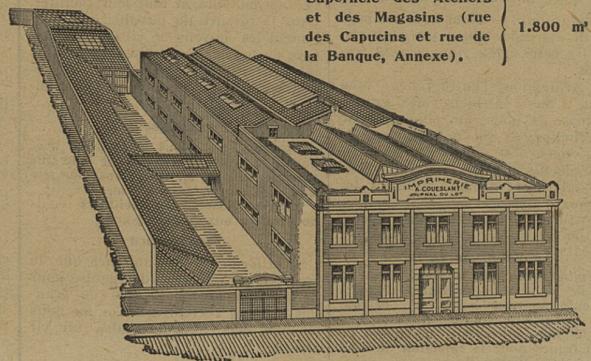
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers  
et des Magasins (rue  
des Capucins et rue de  
la Banque, Annexe). 1.800 m<sup>2</sup>

A Ste-Hélène. Que devient la vieille  
maison de l'empereur, par Colin.

Tous les sports à travers toutes les  
colonies, par M. A. Leblond.

Une anticipation dahoméenne de  
l'Exposition 1937, par R. Guérin.

Aux Indes. Les Derniers vestiges  
de nos « Loges », par Mario Goetschel.

Au Groupe colonial du Touring-  
Club de France : La Chasse en Afrique  
Tropicale française, par Jean Le-  
baudy.

L'heure coloniale à l'école... Pendant  
les vacances, par A. Fraysse.

La tête coupée (conte annamite),  
par Nguyen-Tien-Lang.

Les grandes manœuvres au Maroc.  
L'école navale : Hier et aujourd'hui.

La conférence impériale ne doit pas  
être oubliée, par Jacques Stern.  
Evolution marocaine, par Ch. René-  
Leclerc.

Un nouveau problème de la bana-  
ne va se poser, par Jean Prévot.  
A la veille d'une troisième confé-  
rence pan-africaine, par J. Rousseaux.

Une amission d'hygiène rurale  
de la S.D.N., visite l'Indochine fran-  
çaise.

Ce que tout le monde doit savoir du  
cancer, par le docteur Trautmann.

Un peintre de l'Océanie : Octave  
Morillot, par Henri Menjaud.

Dans ce numéro aussi : Le résultat  
de notre concours des 100 ministres  
des colonies avec les deux listes pri-  
mées, un curieux commentaire et les  
noms des lauréats.

P.-O.-MIDI

Voyagez en wagons-lits de 3<sup>e</sup> classe  
entre Paris et Lourdes et vice-versa

Un Wagon-lits de 3<sup>e</sup> classe circule  
dans les trains express 33 et 34, entre  
Paris et Lourdes et vice-versa du 15  
mai au 5 octobre au départ de Paris  
et du 16 mai au 6 octobre au départ  
de Lourdes.

Départ de Paris-Quai d'Orsay,  
22 h. 20; Arrivée à Lourdes, 12 h. 11;  
Départ de Lourdes, 17 h. 40; Arrivee  
à Paris-Quai d'Orsay, 7 h. 30 (1).

(1) Arrivée à 8 h. 05 jusqu'au 7  
juillet.  
Prix du supplément : 110 francs  
en sus du billet de 3<sup>e</sup> classe.

Réception et livraison des expéditions  
de grande vitesse

Les Chemins de Fer du P.O.-Midi  
ont l'honneur d'informer le public  
que, dans le but d'offrir de plus  
grandes facilités à leurs usagers, ils  
ont décidé que les gares d'Aurillac,  
Brive-la-Gaillarde, Cahors, Capdenac,  
Périgueux et Tulle resteront désor-  
mais ouvertes, en semaine, de 12 à  
14 heures, pour la réception et la li-  
vraison des expéditions de grande vi-  
tesse.

P.-O.-MIDI

Passez d'heureux dimanches

dans l'une des localités suivantes, en  
utilisant les BILLETS de fin de semaine  
avec 40 0/0 de réduction que le P.O.-Midi  
met à votre disposition, du 3 avril au  
18 octobre, au départ de Brive pour :  
Tulle, Gimel, Corrèze, Eyreuil, Montai-  
gnac-St-Hippolyte, Rosiers d'Egletons,  
Egletons, Soudeilles, Maussac, Meynac,  
Alleyrat-Chaveroche, Ussel, Allasac, Es-  
tival, Vigeois, Uzerche, Terrasson,  
St-Denis-près-Martel, Souillac.

Validité, du vendredi à midi au di-  
manche, à 24 heures ; ou du samedi au  
lundi, à 24 heures.

Des validités spéciales sont prévues à  
l'occasion des fêtes légales.

Tous renseignements complémentaires  
vous seront donnés par les gares P.O.-  
Midi.

Le billet de fin de semaine assure plai-  
sir et santé.



Essai 3 mois : 2 francs

Quand vous serez à PARIS  
vous serez utile de connaître  
chaque jour ce qui se passe et  
vous pourrez lire ce journal dans  
le Hall de l'AGENCE NAVAL  
62 Rue de Richelieu, PARIS

SERVICE D'ÉTÉ 1936

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	EXP.	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	10 15	19 55	20 25	22 5	22 5	22 5	22 5	22 5
PARIS (Aust.) dép.	10 27	20 50	20 37	22 17	22 45	22 45	22 45	22 45
LIMOGES (arrivée)	15 31	0 24	1 47	3 7	5 25	5 25	5 25	5 25
LIMOGES (départ)	15 45	0 27	1 52	3 12	5 41	5 41	5 41	5 41
BRIVE (arrivée)	17 1	1 43	3 18	4 35	7 22	7 22	7 22	7 22
BRIVE (départ)	8 31	12 28	17 48	3 1	4 9	4 41	7 33	7 33
Gignac-Cressensac	8 39	13 4	18 37					
SOUILLAC (dép.)	9 1	13 36	17 44	18 56	4 30	8 16		
CAZOULES	9 8	13 43	19 2					
La Chap.-d-Mareuil	9 13	13 48	19 6					
Lamothe-Fénelon	9 22	14 57	19 15					
Nozac	9 31	14 6	19 24					
GOURDON (dép.)	9 44	14 19	18 6	19 34	4 57	8 44		
Saint-Clair	9 53	14 28	19 42					
Dégagnac	10 3	14 38	19 52					
Thédirac-Peyrilles	10 13	14 48	20 2					
Saint-Denis-Catus	10 23	14 58	20 11					
Espère	10 31	15 6	20 18					
CAHORS (dép.)	10 40	15 15	18 41	20 27	3 21	5 35	6 11	9 23
CAHORS (arrivée)	11 51	17 45	18 45	20 27	3 25	5 39	6 15	9 29
Sept-Ponts	12 2	18 7						7 25
Cieure	12 17	18 22						7 36
Labenque	12 24	18 29						7 51
Causade	12 52	18 59	19 25		6 21		10 12	8 25
MONTAUBAN arr.	13 23	19 30	19 45	4 20	6 42	7 10	10 33	8 55
TOULOUSE arr.	16 35	21 35		5	7 35	8	11 57	11 26

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	EXP.	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE
TOULOUSE... d.	4 53	8 35	13 25	15 50	20 16	21 20	23 19
MONTAUBAN... d.	6 11	9 53	14 6	16 35	20 57	22 6	0
Causade... d.	6 51	10 27	9 35	17 16	21 17		
Labenque... d.	7 23	11 5		17 56			
Cieure... d.	7 31	11 13		18 4			
Sept-Ponts... d.	7 44	11 22		18 14			
CAHORS... arr.	7 50	11 28	10 9	14 58	18 20	21 57	23 5
CAHORS... dép.	8 13		10 13	15 2	19 17	22 1	23 9
Espère	8 27			19 28			0 56
St-Denis-Catus	8 40			19 39			
Thédirac-Peyrilles	8 53			19 51			
Dégagnac	9 2			19 58			
Saint-Clair	9 10			20 6			
GOURDON (1) d.	9 23			20 6			
Nozac	9 30			20 17	22 45		
Lamothe-Fénelon	9 38			20 24			
La Chap.-de-Mar	9 45			20 32			
CAZOULES	9 51			20 38			
SOUILLAC... dép.	10 4			20 44			
Gignac-Cressensac	10 32			20 55	23 10		
BRIVE... a.	10 57			21 21	23 52	0 50	2 24
BRIVE... d.		11 50	16 33	21 46	23 59	1	2 30
PARIS... (A) arr.		11 58	16 39		6 43	8 11	8 39
PARIS... (O) arr.		18 52	23 23		6 55	8 23	8 50

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 10.  
(2) N'a lieu que les samedis, dimanches, lundis, jours de fête et jours de foire de Cahors.

De Cahors à Libos

CAHORS	6 29	15 20		18 56
Mercuès	6 43	15 34		19 10
Douelle (Arrêt)	6 47	15 38		19 14
Parnac	6 54	15 46		19 22
Luzech	7	15 52		19 28
Castelfranc	7 12	16 3		19 39
Prayssac (Arrêt)	7 16	16 7		19 43
Puy-l'Evêque	7 24	16 15	17 22	19 51
Duravel	7 31	16 22	17 33	19 58
Soturac-Touzac	7 38	16 29	17 44	20 5
Fumel	7 48	16 40	18 3	20 16
LIBOS	7 53	16 45	18 9	20 21

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	6 34	9 24	13 24	18 14
Fumel	6 42	9 31	13 31	18 21
Soturac-Touzac	6 58	9 41	13 41	18 32
Duravel	7 9	9 48	13 48	18 39
Puy-l'Evêque	7 25	9 56	13 55	18 46
Prayssac (Arrêt)	7 39	10 4	14 3	18 55
Castelfranc	7 46	10 4	14 8	19
Luzech	8 7	10 20	14 19	19 11
Parnac	8 20	10 29	14 28	19 21
Douelle (Arrêt)	8 29	10 34	14 33	19 26
Mercuès	8 37	10 39	14 38	19 32
CAHORS	8 53	10 51	14 50	19 45

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	4 45	14 43	18 39	18 50
Vayrac	4 53	14 50		18 58
Bétaïlle (arrêt)	4 8	14 54		19 3
Puybrun	5 6	15 2		19 11
Brétenoux-Biars	5 15	15 10	18 57	19 21
Port-de-Gagnac	5 21	15 16		19 23
Laval-de-Cère	5 30	15 23		19 34
Lamativie	5 52	15 40		19 51
Siran (arrêt)	6 9	15 54		20 5
La Roquebrou	6 30	16 5		20 18
AURILLAC... arrivée	7 13	16 40	20 15	20 55

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC... départ	4 52	6 9	10 42	17 17
La Roquebrou	5 26	6 23	11 18	17 55
Siran (arrêt)	5 37		11 29	18 6
Lamativie	5 51		11 43	18 21
Laval-de-Cère	6 6		11 58	18 33
Port-de-Gagnac	6 13		12 5	18 44
Brétenoux-Biars	6 29	7 11	12 14	19 2
Puybrun	6 38		12 21	19 12
Bétaïlle (arrêt)	6 47		12 28	19 20
Vayrac	7 2		13 3	19 23
St-Denis-près-Martel	7 9	7 31	12 40	19 33

De Sarlat à Gourdon

SARLAT	8 3	17 6		
Carsac	8 48	17 17		
Grolejac	8	17 31		
St-Cirq-Madelon	9 1	17 41		
Payrignac (arr.)	9 8	17 9		
GOURDON	9 18	17 39		

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson... dép.	7 23	10 34		19 42
Sarlat	8 28	11 31	17 56	20 46
Cazoules	9 3	12 6	19 5	21 21
Souillac	9 11	12 14	19 16	21 30
Le Pigeon	8 31	10 26	12 37	15 16
Baladou Arrêt	8 35	10 32	12 41	15 20
Martel	8 42	10 56		